



Inclusion sauce Blanquer : les AESH paient l'addition !

Grève nationale AESH jeudi 11 février, date d'anniversaire de la loi sur le Handicap

Les AESH (Accompagnant·es d'Élèves en Situation de Handicap) voient depuis le déploiement du dispositif PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé), une dégradation profonde de leurs conditions de travail. La généralisation des notifications mutualisées nuit dangereusement aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap. Sans ces personnels, il est parfois difficile, voire impossible de scolariser ces élèves au sein des établissements scolaires. Il y a, actuellement, 110 000 AESH chargé·es de l'accompagnement de la maternelle au BTS sans formation qualifiante, sans statut, sans revalorisation salariale et sans reconnaissance dans leur fonction.

Leurs conditions de travail deviennent insupportables : déplacé·es sans ménagement d'un établissement à un autre, parfois du jour au lendemain, intervenant sur plusieurs élèves, plusieurs classes, voire plusieurs écoles, avec une diminution inquiétante du nombre d'heures d'accompagnement pour chacun·e d'eux·elles... Leur quotité horaire n'est bien évidemment pas extensible !

Et la paie ? Des salaires au rabais !

Les AESH sont des contractuel·les au statut précaire, percevant un salaire scandaleux : 760 euros en moyenne pour 24h de travail hebdomadaire... Salaire qui ne voit pas d'augmentation majeure lors de l'accès au CDI, à partir de 6 ans de CDD successifs... Cela interroge.

Comme si ce n'était pas suffisant, dans un contexte sanitaire inédit, ils et elles en sont encore, dans certains départements, à réclamer au moins des masques chirurgicaux classiques. C'est évidemment insuffisant, puisque leur fonction les oblige à une proximité qui mériterait l'attribution de masques FFP2, refusée par le ministère ! Pour la CGT Éduc'action la protection des personnels n'est pas une option.

La coupe est pleine !

Le seizième anniversaire de la loi « handicap » du 11 février 2005 est pour les personnels AESH, l'occasion de faire entendre leur voix et de rappeler leurs revendications. Ils et elles refusent de servir de faire-valoir à un gouvernement qui ne tient pas ses promesses et qui génère une maltraitance institutionnelle envers les AESH et par conséquent, envers les élèves en situation de handicap.

Les AESH dénoncent le manque de personnels, mal dissimulé et accentué par le démantèlement des structures adaptées ainsi que la déshumanisation du métier. Ces personnels se sentent contraints, par l'Institution, de sacrifier la qualité de l'accompagnement au bénéfice d'un outil de gestion purement comptable et rentable.

Les premiers licenciements d'AESH refusant les contraintes des PIALs se répandent tels un signal d'alarme auquel le ministre reste sourd ! C'est pourtant l'expression d'un ras-le-bol général !

Nous alertons les fédérations et associations de parents d'élèves sur la situation des élèves en situation de handicap au sein des établissements scolaires et sur le non-respect des notifications MDPH. Les parents doivent être informés et prendre conscience des mensonges du gouvernement.

La CGT Éduc'action a décidé d'une journée d'action le 11 février, date anniversaire de la loi Handicap, avec appel à la grève, rassemblement et conférence de presse dans les académies.

Il s'agit pour la CGT Éduc'action d'interpeler le ministre sur la situation des AESH, de dénoncer le manque de personnels pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap et de porter les revendications suivantes :

- **une revalorisation salariale immédiate ;**
- **l'accès immédiat à toutes les protections sanitaires qui leur sont dues ;**
- **la création d'un vrai statut de catégorie B de la Fonction publique ;**
- **une campagne, sans délai, de recrutement par les DSDEN sans recourir aux volontaires du Service Civique.**

Montreuil, le 03 février 2021